

Transferts sociaux

En 1992 le déficit de la Sécurité Sociale a atteint 15,7 Mds de F, pendant que le besoin de financement cumulé s'est élevé à 35,3 Mds de F. Le creusement du déficit s'explique par la distorsion entre les recettes assises sur la masse salariale dont la progression ralentit considérablement et les dépenses qui suivent une évolution tendancielle autonome.

Devant cette aggravation, le Gouvernement a mis en oeuvre un plan de redressement dont les principales composantes sont l'augmentation de la Contribution Sociale Seneralisée (CSG), un plan d'économie sur l'assurance maladie et l'adoption d'un

projet de loi sur les retraites et la sauvegarde de la protection sociale.

Une hausse des prestations sociales toujours soutenue

Malgré l'absence de revalorisations des pensions de retraite et des prestations familiales au 1^{er} juillet 1993, les prestations versées par le régime général enregistreraient une hausse légèrement supérieure à celle de 1992 (5,8 % après 5,6 %).

Des mesures d'économie portant sur l'assurance maladie ont été adoptées par le Gouvernement. Parmi elles figurent la baisse de cinq points des remboursements de prestations en nature et la hausse du forfait hospitalier. L'objectif est de réaliser, d'ici à la fin de 1994, 32,2 milliards d'économies sur les dépenses de santé. Hors effet de ces mesures, marginal sur 1993, les prestations versées par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) augmenteraient à un rythme proche de celui de 1992 (5,8 % après 5,7 %).

Les prestations familiales, en raison d'une revalorisation en moyenne plus élevée, et de la fin de la montée en charge de la majoration de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA), accélèreraient nettement (4,3 % après 2,9 % en 1992). Enfin, les pensions de retraite versées par la Sécurité sociale, revalorisées

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	3,5	3,0	2,6	3,3	3,0	2,7	6,6	6,0	5,8	6,8	5,9	6,2
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76,5 %)	3,5	3,3	3,0	3,3	3,3	2,9	7,0	6,4	6,3	7,0	6,6	6,5
dont : Régime général (41,5 %)	3,4	3,1	2,2	3,0	3,0	2,6	6,5	5,3	5,6	6,5	5,6	5,8
Versées directement par les employeurs (13,0 %)	1,8	2,4	2,5	3,4	1,1	1,4	4,3	5,9	2,5	3,9	5,2	3,8
Autres prestations versées par les administrations (10,5 %)	5,0	1,7	-0,3	3,3	3,3	2,9	6,8	2,9	6,2	9,0	2,2	6,3
Total des prélèvements sociaux	3,2	4,0	1,1	2,6	0,6	3,3	7,3	3,8	4,0	5,9	4,9	3,5
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,9	3,9	1,0	2,9	0,4	-0,0	4,8	3,9	0,4	4,2	4,3	2,1
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59 %)	2,0	3,3	0,0	3,0	0,3	-0,6	5,4	3,0	-0,3	4,5	3,1	2,0
Cotisations des salariés ⁽²⁾ (32,5 %)	-2,2	7,1	2,8	1,6	0,5	0,7	4,7	4,4	1,2	3,0	6,7	2,1
Cotisations des non salariés ⁽²⁾ (8,5 %)	5,1	-3,9	0,6	7,1	0,8	0,9	1,0	7,7	1,7	6,4	3,3	3,1

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

(2) Les mesures accompagnant la création de la CSG ont un impact sur l'évolution des cotisations des salariés et des non salariés en 1991. L'instauration de la CSG s'est traduite par une diminution de 1,05 point de cotisation salariale plafonnée d'assurance vieillesse assortie d'une remise forfaitaire de 42 francs par mois. Ces mesures ont contribué à alléger l'évolution des cotisations versées par les salariés et les non-salariés.

NR : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1992.

□ Prévisions

en moyenne de 2,3 % comme en 1992, verront leur pouvoir d'achat stabilisé. Leur masse ralentirait légèrement à cause d'une progression un peu plus faible du nombre de bénéficiaires.

Malgré la mise en place au 1er août 1992 de l'Allocation unique dégressive de chômage, ayant pour effet de réduire les durées d'indemnisation, on peut s'attendre à une vive accélération des prestations d'assurance chômage. Ces dernières progresseraient de 14,6 % en 1993 après 12,3 % en 1992 en liaison avec l'accroissement du nombre de chômeurs indemnisés.

Les versements concernant les régimes particuliers de salariés connaissent une progression un peu plus faible que l'an passé (7 % après 7,5 %). Les prestations versées par les régimes de retraite complémentaire, qui constituent l'essentiel des régimes particuliers, connaîtraient une progression de leurs dépenses un peu moins rapide qu'en 1992 (7,7 % après 8,9 %). La plus faible revalorisation du point de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) et surtout le moindre accroissement des bénéficiaires de retraite complémentaire devraient entraîner une progression plus faible des versements effectués par ces régimes.

Les prestations directes d'employeurs devraient

s'accroître plus modérément que l'an passé (3,8 % après 5,2 %) en raison de l'augmentation moins rapide des pensions de retraites dans la fonction publique qui constituent l'essentiel de ces prestations.

Les autres prestations versées par les administrations croîtraient sensiblement en 1993 en raison d'une augmentation rapide du nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion et des Contrats Emploi-Solidarité.

Au total, les prestations sociales enregistreraient en 1993 une hausse de 6,2 % après 5,9 % en 1992. Les mesures d'économie décidées sur l'assurance maladie ne devraient jouer que marginalement en 1993.

L'assiette des prélèvements sociaux se rétrécit

Malgré le relèvement à compter du 1er juillet 1993 du taux de la contribution sociale généralisée qui passe de 1,1 % à 2,4 %, les prélèvements sociaux s'accroîtraient beaucoup plus faiblement en 1993 que l'an passé (3,5 % après 4,9 %). Cela s'explique essentiellement par le fort ralentissement des cotisations sociales effectives dont la progression passe de 4,3 % en

1992 à 2,1 % en 1993. Les relèvements de taux intervenus à partir de la mi-1991 et portant sur l'assurance maladie et sur l'assurance chômage avaient permis aux cotisations effectives de progresser en 1992 à un rythme supérieur à celui de la masse salariale. En l'absence de modifications significatives sur les taux depuis la hausse de 0,8 point au 1er août dernier de la contribution d'assurance chômage, les cotisations effectives devraient subir pleinement en 1993 les effets de la décélération de la masse salariale. Cette dernière ne s'accroîtrait plus que de 1,8 % après 3,6 % l'an passé.

Si les cotisations des salariés sont affectées par la progression moins rapide de la masse salariale, les cotisations des employeurs devraient ralentir également sous l'effet de l'allègement des charges patronales sur les bas salaires. Il est en effet prévu, à compter du 1er juillet 1993, une exonération des cotisations sociales patronales dues au titre de la branche famille pour les salaires mensuels inférieurs à 1,2 fois le Smic. Le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture prévoit une exonération totale pour les salaires mensuels inférieurs à 1,1 fois le Smic et une exonération de 50 % pour les salaires compris entre 1,1 et 1,2 fois le Smic. Le coût de cette mesure pour l'Etat est évalué à 4,5 Mds de F pour 1993. ■

Finances publiques

En 1993, les impôts perçus par les administrations publiques augmenteront de 1,3 % par rapport à l'année 1992. Le récent collectif budgétaire a révisé en forte baisse les estimations de recettes, pour tenir compte de l'effet de base, c'est-à-dire du niveau définitif atteint en 1992, mais aussi du fait d'une moindre hypothèse de croissance du Pib marchand en 1993 : - 0,4 % au lieu de + 2,6 % retenu par la loi de finances initiale (1). Compte tenu des mesures nouvelles, le déficit de l'Etat devrait atteindre 317 Mds,

malgré l'inscription en recettes du budget général de 32 Mds de recettes de privatisations et le recours à un prélèvement de 7,6 Mds sur des fonds inemployés.

Les impôts payés par les ménages augmenteraient de 2,6 %.

L'impôt sur le revenu devrait progresser de 6,1 % environ, alors que le revenu disponible brut avant impôts a augmenté de 4 % en 1992. Le principal allègement prenant effet en 1993 concerne les employeurs de

personnel salarié à domicile (3,3 Mds).

La contribution sociale généralisée, dont le taux est porté de 1,1 à 2,4 % au 1er juillet, pour une assiette rétrécie, devrait produire environ 60 Mds en 1993. La comptabilité nationale enregistre les impôts lors de leur versement effectif, aussi les encaissements supplémentaires de CSG en 1993 seront sensiblement inférieurs aux prévisions du collectif, établies "en exercice".

La taxe foncière sur les propriétés non bâties devrait baisser fortement du fait d'un allègement de 800 MF en faveur des agriculteurs. Au total, les impôts locaux payés par les ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties), nets des dégrèvements, devraient augmenter d'environ 2 % en 1993.

(1) Ce chiffre reste légèrement supérieur à la prévision de la présente note de conjoncture soit - 1,2%. L'incidence de cette divergence sur l'estimation des recettes ne devrait pas dépasser 0,4%.

IMPÔTS REÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (1)

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles			Niveaux en Mds de F.	
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.					
	Evolution en %										
Impôts liés à la production	-1,1	1,9	0,5	2,4	0,0	3,3	0,3	2,2	0,6	946,4	952,5
- TVA budgétaire brute	-0,2	2,9	0,8	-1,6	2,1	2,5	2,6	2,0	-1,8	653,7	642,0
- TVA grevant le produit	-2,0	1,9	0,6	-1,7	1,4	2,5	-0,5	1,0	-3,6	520,2	501,3
- Impôts sur les produits	1,3	3,1	-2,0	0,7	2,1	5,6	0,7	1,0	4,8	284,6	298,3
dont TIPP	1,8	3,7	-1,9	0,5	1,3	9,9	2,6	1,0	6,3	119,1	126,7
- Impôts sur les salaires	3,2	1,5	6,9	3,7	0,1	1,6	4,9	9,8	3,6	62,2	64,5
- Autres impôts liés à la production	2,2	2,7	1,6	3,9	4,4	3,2	7,5	4,8	8,2	122,4	132,4
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	-0,8	2,8	-3,5	-4,0	5,2	5,4	9,0	-2,5	3,8	617,9	641,5
- Impôts sur le bénéfice	-16,1	-14,7	-19,7	11,5	4,9	-5,5	-13,2	-23,5	5,5	94,8	100,0
dont SQS non financières	-15,1	-14,8	-29,0	14,6	10,1	-7,0	-9,5	-30,4	8,7	71,4	77,6
- Impôts sur le revenu	8,0	7,5	0,2	-2,5	3,2	12,7	24,5	4,4	6,1	354,1	375,7
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	-2,9	7,0	-1,2	-14,6	10,0	-3,6	2,6	-1,1	-1,9	169,0	165,8
dont taxes locales	1,0	3,2	9,8	-24,2	24,8	-10,0	7,2	1,7	1,8	116,7	118,7
- Impôts en capital	-1,3	238,1	-51,4	119,5	-70,5	82,8	62,0	14,5	-19,1	49,4	39,9
Total des impôts	-1,0	6,3	-3,9	3,1	-2,2	5,5	4,7	0,7	1,3	1613,6	1633,9

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale, non compris les impôts perçus par la CE.
 Prévisions

Les impôts payés par les sociétés augmenteraient de 1,6 %.

Les impôts payés par les sociétés non financières devraient croître de 6 % environ en 1993 alors que ceux payés par les institutions de crédits devraient continuer à baisser. Au total, les impôts payés par les sociétés augmenteraient faiblement.

Alors que le revenu disponible brut avant impôts a augmenté de 2,4 % en 1992, l'impôt sur les sociétés, net des remboursements, devrait progresser d'environ 5,5 % en 1993. Toutefois, cette remontée est loin de compenser la très forte baisse des années 1991 et 1992 (- 13,2 % et - 23,5 %).

La taxe professionnelle devrait s'accroître d'environ 9 % en 1993. Son plafonnement, à la charge de l'Etat, est calculé au taux inchangé de 3,5 % de la valeur ajoutée dégagée pendant l'année n, au lieu de l'année n-2 jusqu'en 1992. Contrairement aux dispositions de la loi de finances initiale, le collectif autorise les entreprises à anticiper ce plafonnement lors de leur versement de fin d'année.

Les impôts indirects

Compte tenu de la hausse du 1^{er} juillet, la taxe intérieure sur les produits pétroliers devrait rapporter environ 127 Mds en 1993, après 119 Mds en 1992.

La TVA budgétaire nette ne devrait guère dépasser 500 Mds

en 1993, après 520 Mds l'année dernière. L'essentiel de cette baisse (environ 18 Mds, affectant essentiellement les rentrées du premier trimestre) s'explique par la réduction du décalage de TVA intervenue en début d'année et remaniée en juillet (voir encadré) et par la modification des modalités de perception de la TVA sur les importations intracommunautaires.

Des prélèvements exceptionnels

Comme en 1991 et en 1992, des prélèvements (7,6 Mds cette année) seront effectués sur des fonds inemployés gérés par la caisse des dépôts et consignations. Selon les conventions de la comptabilité nationale, il s'agit d'impôts en capital. ■

La loi de finances rectificative (ou collectif budgétaire)

La loi de finances rectificative révisé les estimations de recettes du budget général en baisse de 124 Mds et les dépenses mécaniquement en hausse de 44 Mds, ce qui, en l'absence de mesures nouvelles, porterait le déficit de l'Etat (y compris les Comptes Spéciaux du Trésor) à 333 Mds. Des recettes nouvelles pour 43 Mds, des économies pour 21 Mds, 38 Mds de dépenses supplémentaires destinées à soutenir l'emploi et l'activité ainsi qu'un prélèvement supplémentaire sur recettes fiscales de 8,3 Mds pour financer le plafonnement de la taxe professionnelle et des allègements fiscaux pour 1,5 Md de F sont adoptés, ce qui réduit le déficit prévisionnel de l'Etat à 317 Mds de francs. Hors budget général, il est prévu de consacrer 8 milliards issus des recettes des privatisations à des dotations en capital en faveur des entreprises publiques. Au total, 47 Mds sont consacrés au soutien de l'activité.

Les recettes

La baisse des recettes estimée à 124 Mds provient surtout des mauvais résultats de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, en grande partie dues à l'"effet de base", c'est-à-dire à la prise en compte des résultats définitifs de 1992.

Les alourdissements d'impôts intervenant le 1er juillet devraient rapporter 7,7 Mds supplémentaires en 1993 :

- La taxe intérieure sur les produits pétroliers est relevée de 28 centimes par litre de carburant, de sorte que l'écart de taxation entre les divers carburants ne s'accroît pas. Le taux d'augmentation de la TIPP sur le super plombé (8,6 %) s'applique également aux autres produits pétroliers. Au total 7 Mds de recettes supplémentaires sont attendus cette année.
- Les droits de consommation sur les boissons alcooliques sont relevés de 16 %, ce qui doit rapporter 0,7 Mds en 1993.
- Au budget général, 17 Mds étaient déjà inscrits, au titre des privatisations, pour des rentrées effectives de 3 Mds environ à la fin du mois de mai. Le collectif confirme les 14 Mds à venir et inscrit 18 Mds supplémentaires en recettes non fiscales du budget général ainsi que 8 Mds en compte d'affectation spéciale destinés aux entreprises publiques. Un emprunt d'au moins 40 Mds est émis, de façon à anticiper les recettes attendues des privatisations devant intervenir en 1993.
- Des prélèvements sont effectués sur des fonds inemployés gérés par la caisse des dépôts et consignations, pour 7,6 Mds. En outre, l'Assemblée Nationale reversera au budget 2 Mds de réserves accumulées.
- Hors budget de l'Etat, la Contribution Sociale Généralisée voit son taux porté de 1,1 % à 2,4 % le 1er juillet, pour contribuer à la réduction des déficits sociaux. L'assiette de la nouvelle tranche de CSG exclut, pour les foyers fiscaux non imposables, certains revenus de remplacement (retraites, indemnités de chômage, pensions d'invalidité). Contrairement à la tranche initiale, la nouvelle tranche de CSG sera déductible du revenu imposable dans la limite de 3 000 F par an pour un célibataire, et de 6 000 F pour un couple. La déduction sera effectuée sur le revenu brut, avant abattements de 10 % et de 20 % s'il s'agit d'un salaire et avant abattement éventuel pour adhésion à un centre de gestion agréé s'il s'agit d'un bénéficiaire industriel ou commercial. Toutefois, la fraction de CSG excédant le plafond sera ajoutée, sans subir d'abattement, au revenu imposable et se trouvera imposée au taux marginal. Pour un salarié, cette fraction de revenu, bien que non perçue, sera la plus lourdement taxée.

Selon le collectif budgétaire, l'augmentation de la CSG devrait rapporter environ 25 Mds supplémentaires au titre de 1993. L'impôt sur le revenu sera amputé de 4 Mds en 1994 du fait de la déductibilité. Ces estimations doivent être doublées en année pleine.

Les dépenses auraient augmenté mécaniquement de 44 Mds

Compte tenu de l'accroissement des déficits, la charge nette de la dette de l'Etat est révisée en hausse de 14 Mds, pour atteindre 178 Mds, en progression de 11 % par rapport à 1992. Divers crédits à caractère social sont révisés en hausse pour une dizaine de milliards au total : RMI, AAH, BAPSA, Allocation de logement social, ainsi que le coût des opérations militaires extérieures (2,8 Mds) et la charge du compte d'avance aux collectivités locales (4,1 Mds).

Des économies de 21 Mds

Compte tenu du relèvement de la CSG, 5 Mds de subvention au régime général de sécurité sociale non consommés ont été annulés. Des crédits d'équipement (7,9 Mds), de fonctionnement courant (1,9 Mds) et d'intervention (2,6 Mds) sont également annulés. 1,2 Mds d'économies correspondent à la renonciation à toute nouvelle augmentation générale des traitements des agents publics.

Le plan de soutien à l'emploi et à l'activité

Il prévoit d'alléger les charges salariales des entreprises et d'améliorer leur trésorerie, de relancer l'activité dans le bâtiment et les travaux publics et de soutenir l'agriculture.

- 4,5 Mds seront consacrés en 1993 à l'exonération des cotisations sociales de la branche famille, totale pour les salaires inférieurs à 1,1 fois le SMIC et partielle pour ceux compris entre 1,1 et 1,2 fois le SMIC (coût de 9 Mds en année pleine).
- 10 Mds de F financent un nouveau contingent de CES, ce qui porte leur nombre à 650 000.
- 12 Mds de F sont destinés à soutenir l'activité dans le BTP : ouverture de 20 000 PAP et de 11 000 PLA supplémentaires, et mesures en faveur de l'amélioration de l'habitat (pour un coût total de 3 Mds), 5,2 Mds pour la "politique de la ville", 4 Mds pour les infrastructures routières et les transports collectifs. Des mesures fiscales d'incitation à l'investissement immobilier sont également décidées : comme elles s'imputent sur l'impôt sur le revenu, leur coût en 1993 est nul.
- 1,5 Md de mesures en faveur des agriculteurs, notamment de nouveaux allègements de taxe foncière sur les propriétés non bâties sont consenties.
- 8 Mds de recettes de privatisations seront consacrés à des dotations en faveur des entreprises publiques.
- Le "décalage TVA" est supprimé pour les petites entreprises, c'est-à-dire celles dont l'imputation mensuelle moyenne de TVA est inférieure à 10 000 F (gain estimé à 5,5 Mds pour ces entreprises). Pour les autres entreprises, le décalage d'un mois est également supprimé, mais l'Etat "retient" le montant de l'imputation mensuelle moyenne de TVA, en reconnaissant aux entreprises une créance rémunérée à 4,5 % par an. En trésorerie, ce dispositif revient sur la réduction de 10 % du décalage intervenue en début d'année. Le coût total de ce dispositif est estimé à 11 Mds ; il s'agit donc d'un réaménagement, à coût identique, de l'avantage consenti aux entreprises lors de la réduction de 10 % de ce même "décalage TVA" intervenue en début d'année.
- Enfin, les entreprises bénéficiant du plafonnement de leur taxe professionnelle sont à nouveau autorisées à anticiper ce plafonnement lors du versement de leur solde en fin d'année, au lieu d'attendre le versement de leur premier acompte, le 15 mai suivant. Le coût en trésorerie pour l'Etat est estimé à 8,3 Mds pour la seule année 1993.

Consommation et épargne

La consommation des ménages ne croîtrait que faiblement en 1993

La décélération de la consommation observée depuis le second semestre de 1990 se poursuivra en 1993. En moyenne annuelle, le rythme de croissance qui était voisin de 3 % en 1989 et 1990, puis de 1,5 % en 1991 et 1992, ne serait plus que d'environ 0,5 % en 1993.

La consommation a nettement fléchi au premier trimestre (- 0,6 % par rapport au trimestre précédent). Les achats de produits manufacturés ont fortement diminué (- 1,6 %), en raison du repli de l'automobile. Par ailleurs, après avoir atteint des niveaux relativement élevés le trimestre précédent, les dépenses d'alimentation et de services ont été mal orientées. (- 0,6 % après + 0,7 % pour l'alimentation et + 0,3 % après

+ 1,2 % pour les services). A la fin de ce premier trimestre, l'acquis de croissance de la consommation totale pour l'année 1993 était proche de 0.

La consommation resterait peu active au cours des trois trimestres suivants. En particulier la baisse sensible du premier trimestre ne serait pas complètement rattrapée au deuxième, les anticipations défavorables des ménages concernant leur situation financière future les conduisant à continuer à restreindre leurs dépenses. En glissement annuel l'évolution de la consommation pourrait être, par conséquent, négative.

Le taux d'épargne serait stable en moyenne en 1993...

La croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible qui, bien qu'en ralentissement depuis 1991, était encore de 1,7 % en 1992,

serait de l'ordre de 0,3 % en 1993.

Comme en 1992, les évolutions de la consommation et du pouvoir d'achat du revenu disponible seraient donc sensiblement parallèles et le taux d'épargne serait stable en moyenne annuelle.

De façon générale, les ménages ne devraient pas modifier leur comportement par rapport à celui observé l'année dernière. Les enquêtes de conjoncture montrent que la montée de l'inquiétude face au risque de chômage et la baisse parallèle des jugements sur l'opportunité de consommer datent de la mi-1992. Ces opinions se sont à nouveau dégradées en fin d'année 1992 et en début d'année 1993 mais sont revenues par la suite à leurs niveaux de la mi-1992. L'accroissement du chômage, qui n'épargne plus les salariés qualifiés, y compris les cadres, conduirait au maintien de ces anticipations négatives qui continueraient de peser sur la consommation. Les ménages privilégieraient ainsi les produits dits "premiers prix" dans des secteurs aussi différents que l'alimentation, l'automobile ou encore le matériel électronique grand-public.

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Consommation totale	1,1	0,8	0,3	1,5	-0,4	0,3	1,9	1,8	-0,1	1,4	1,7	0,4
- Alimentation (19,9 %)	0,8	1,1	-0,1	1,0	-0,7	-0,2	1,9	0,9	-0,8	1,6	0,6	0,0
- Energie (9,0 %)	6,8	1,1	-3,9	2,5	-0,7	0,0	8,0	-1,5	-0,7	5,1	0,5	-0,4
- Services (40,4 %)	1,2	1,3	1,3	1,7	0,8	1,1	2,4	3,0	1,9	2,3	2,9	2,3
- Manufacturés (30,7 %)	-0,5	-0,1	0,6	1,1	-1,9	-0,4	-0,5	1,8	-2,2	-0,9	1,3	-1,6
dont : Durables (9,2%)	-2,4	-3,2	2,1	2,2	-6,8	-1,1	-5,5	4,4	-7,9	-5,6	1,3	-7,0
Textile-cuir (6,7%)	-1,7	1,7	-2,9	-0,4	-1,9	-1,2	0,0	-3,2	-3,0	-1,6	-1,1	-3,1
Autres (14,8%)	1,3	1,1	1,3	1,2	1,2	0,4	2,5	2,5	1,6	2,6	2,4	2,4

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1991.

Prévisions

En dépit du fort ralentissement du pouvoir d'achat, sur l'ensemble de l'année les ménages maintiendraient donc, en moyenne, leur effort d'épargne alors qu'habituellement une baisse du taux d'épargne est observée en pareil cas.

Bien que les taux d'intérêt baissent, le désendettement se poursuivrait. Dans son enquête financière portant sur le premier trimestre, la Banque de France note une accentuation du fléchissement des crédits de trésorerie. D'une part les établissements de crédits font preuve de rigueur : ils sont sélectifs et

cherchent à réorienter les crédits à durée indéterminée vers des crédits affectés et amortissables. D'autre part l'inquiétude des ménages se traduit par une plus grande prudence face à l'endettement. Ces comportements sont, en grande partie, la conséquence des excès qui ont suivi la libéralisation du crédit en 1986. Bien qu'en décade depuis 1991, le taux d'endettement reste élevé par rapport à son niveau d'avant 1986.

Quant à la hausse des prix, elle serait stable. L'inflation ne devrait donc pas avoir d'effet sur l'arbitrage entre la consommation et l'épargne. Il est à noter

toutefois que dans l'enquête auprès des ménages réalisée en mai, l'opinion concernant l'évolution future des prix s'est dégradée - ceci étant lié probablement à la hausse du prix des carburants au premier juillet.

...ce qui recouvre des évolutions infra-annuelles marquées

A lors qu'il progresserait au premier semestre pour s'établir à 13 %, le taux

L'arbitrage consommation-épargne, des éléments d'explication.

Pour décrire le comportement de consommation (ou d'épargne) des ménages, le modèle traditionnellement utilisé suppose que le consommateur optimise à chaque date sa consommation en fonction de son revenu actuel et futur anticipé. Ce modèle dit "de cycle de vie", ou de "revenu permanent" peut conduire, dans le cas où les anticipations de revenus se fondent sur les évolutions passées, à une formulation économétrique simple. Elle comporte une relation de long terme stable entre consommation et pouvoir d'achat du revenu et une dynamique d'ajustement de court terme. L'inflation est souvent introduite pour prendre en compte un effet "d'encaisses réelles" : une augmentation de l'inflation entraîne en compensation de la dépréciation monétaire une hausse du taux d'épargne.

On obtient ainsi :

$$\frac{\Delta C}{C} = -0,38 \frac{\Delta C}{C-1} - 0,13 \text{Log} \left(\frac{C}{PA} \right)_{-2} + 0,12 \frac{\Delta PA}{PA} + 0,28 \frac{\Delta PA}{PA-1} - 0,46 \frac{\Delta P}{P} - 0,007$$

Avec : $\Delta X = X - X_{-1}$ $R^2 = 0,39$

C : Consommation en volume, PA : Pouvoir d'achat en volume, P : Prix à la consommation

Cette équation sous estimait la consommation entre 1987 et mi-1990, et la surestime depuis la crise du golfe. Pour expliquer ces divergences, il est naturel d'essayer d'introduire des anticipations de revenus des ménages qui ne soient pas uniquement fondées sur les évolutions passées.

A cet égard, les enquêtes de conjoncture auprès des ménages fournissent de précieux indicateurs. Les soldes relatifs à la situation économique et notamment ceux concernant le niveau de vie futur apparaissent ainsi fortement corrélés aux comportements d'épargne. Les ménages prévoient en particulier une amélioration de leur niveau de vie entre 1986 et début 1990, alors que dès la fin 1990 leur opinion s'était retournée.

De plus les séries font apparaître depuis 1970 une lente détérioration des soldes d'opinions des ménages liée à la

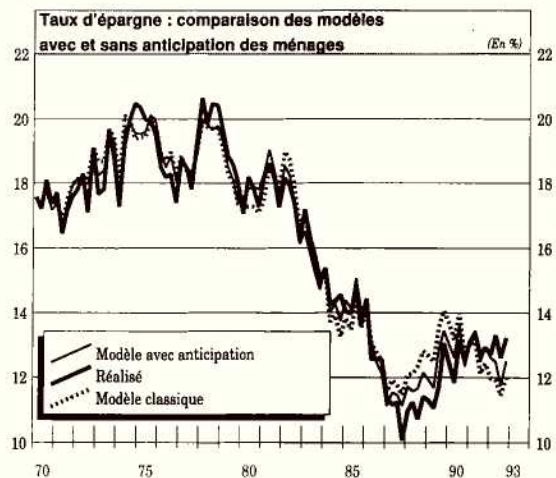
montée du niveau du chômage. Le modèle intègre donc à la fois le solde d'opinion relatif au niveau de vie futur et le taux de chômage.

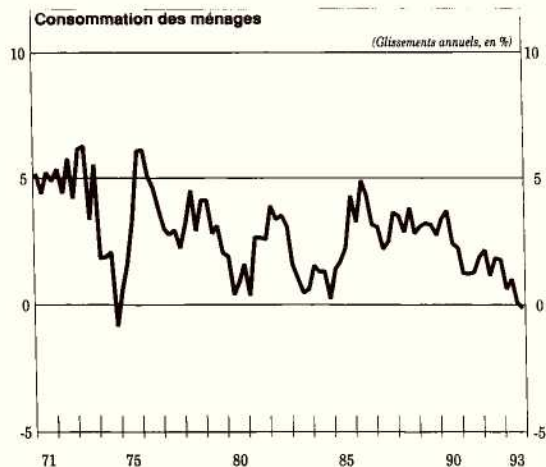
On obtient ainsi :

$$\frac{\Delta C}{C} = -0,49 \frac{\Delta C}{C-1} - 0,13 \text{Log} \left(\frac{C}{PA} \right)_{-2} + 0,18 \frac{\Delta PA}{PA-1} - 0,35 \frac{\Delta P}{P} + 0,00025 NVF + 0,0017C - 0,007$$

Avec : NVF : Solde relatif au niveau de vie futur (%), YC : Taux de chômage (%) $R^2 = 0,49$

Cette équation fournit des estimations améliorées et nettement plus stables que l'équation traditionnelle. Elle montre que les anticipations des ménages expliquent au moins la moitié de l'écart entre le taux d'épargne estimé par l'équation traditionnelle et le taux d'épargne observé actuellement. Il resterait à comprendre ce qui détermine ces anticipations. Diverses explications peuvent être avancées entre lesquelles il est difficile de trancher : croissance du chômage, endettement, inquiétudes...





En fin d'année, le glissement annuel de la consommation serait voisin de celui observé au cours des creux conjoncturels précédents.

d'épargne reculerait de plus d'un demi-point au second.

La forte baisse du pouvoir d'achat au troisième trimestre, liée principalement au relèvement de la contribution sociale généralisée au 1er juillet, contraindrait en effet les ménages à infléchir leur comportement et à moins épargner afin de maintenir leur consommation à un certain niveau.

Au second semestre, l'évolution du taux d'épargne est soumise à deux forces contradictoires.

D'une part l'accroissement du chômage pèse sur la confiance des ménages et les incite à développer leur épargne de précaution.

D'autre part, le recul du pouvoir d'achat doit classiquement s'accompagner, toutes choses égales par ailleurs, d'un recul du taux d'épargne. Selon l'équation décrite dans l'encadré un point de baisse du pouvoir d'achat induit 0,9 point de baisse du taux d'épargne à court terme.

On a considéré que le second facteur devrait l'emporter pour deux raisons principales :

(*) source : comité des constructeurs français d'automobiles.

- la hausse du taux d'épargne a été forte au premier semestre :

il est possible qu'elle ait en partie résulté d'une anticipation des prélèvements qu'allaient subir les revenus des ménages au second. Cette considération conduit à lisser les évolutions du taux d'épargne ;

- il ne s'agit plus pour les ménages d'arbitrer entre des augmentations plus ou moins fortes de leur consommation mais entre le maintien ou une baisse : on a considéré que devrait se manifester dans ces conditions un "effet cliquet" de résistance à la baisse.

Les dernières enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des ménages paraissent aller dans le sens du scénario retenu : elles révèlent à la fois une inquiétude croissante quant à leur situation financière future et une dégradation de leur capacité à épargner.

En 1993, toutes les composantes de la consommation évolueraient défavorablement

La consommation en produits manufacturés, qui s'était redressée en 1992 (+ 1,3 % après - 0,9 %), diminuerait à nouveau cette année (environ - 1,5 %). Comme en 1991, l'évolution serait en partie liée à celle des achats d'automobiles, achats particulièrement sensibles aux anticipations des agents sur la situation économique et les revenus. La chute des immatriculations est observée dans la plupart des pays européens : sur les cinq premiers mois de l'année la baisse est de 17,4 % au niveau européen par rapport à la même période de 1992 et de 18,5 % pour la France(*). Les achats de textile-cuir et de produits durables autres que l'automobile seraient eux aussi orientés à la baisse.

Comme cela a déjà été observé en début d'année pour l'électroménager, les achats de renouvellement pourraient constituer l'essentiel de la demande de biens d'équipement ménager. La diffusion des produits nouveaux souffrirait de l'attentisme des ménages. La consommation de produits alimentaires quant à elle, qui avait déjà fortement décéléré en 1992 (+ 0,6 % après + 1,6 %) resterait stable en 1993. Sans réduire les quantités achetées les ménages rationalisent leurs achats en tirant profit des bas prix offerts par les grandes surfaces et par les maxidiscounters.

Alors même que les prix décéléreraient, la consommation de services ralentirait (+ 2,3 % après + 2,9 % en 1992) et retrouverait le rythme de croissance de 1991. Elle resterait cependant l'élément dynamique de la consommation des ménages.

L'épargne financière progresserait nettement

Le taux d'épargne financière serait élevé au premier semestre. Il diminuerait au second semestre mais resterait nettement supérieur au taux observé en 1992. La baisse des taux d'intérêt, si elle conserve l'ampleur qu'on observe, ne devrait pas induire à court terme de réallocation importante du stock d'épargne entre les différents types de placements à l'échéance de prévision de cette Note en raison notamment de l'inertie du comportement des ménages.

Par contre elle aura des effets sur l'orientation des flux. Ainsi, les placements en PEP et en PEL deviennent plus attractifs. Quant à la désaffection vis-à-vis des placements sur livrets elle

TAUX D'ÉPARGNE

En %

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Taux d'épargne	13,1	12,6	12,8	12,7	13,0	12,4	12,9	12,8	12,7
Taux d'épargne financière	4,4	3,9	3,9	3,9	4,8	4,5	4,2	3,9	4,7

Prévisions

devrait se réduire. Selon la Banque de France, en dépit d'une fiscalité moins favorable depuis 1992 et d'un rendement moins intéressant, les souscriptions nettes en faveur de titres d'OPCVM court terme restent positives (chiffres d'avril). Elles croissent cependant de façon beaucoup plus modérée alors que dans le même temps celles en faveur des Sicav obligataires progressent fortement. Les placements en assurances-vie poursuivent, quant à eux, leur croissance.

L'avantage fiscal accordé en cas de transfert de parts de Sicav monétaires dans un PEA pour souscrire à l'emprunt Balladur favoriserait l'épargne longue.

L'investissement des ménages en logements diminuerait davantage qu'en 1992

L'investissement en logements neufs, qui a poursuivi sa décline au premier semestre, devrait cependant s'orienter à la hausse au second semestre sous l'effet de plusieurs facteurs favorables :

- l'anticipation d'une baisse des prix des logements semble achevée ;

- la baisse des taux d'intérêt contribue à déplacer le partage entre épargne financière et investissement immobilier en faveur de ce dernier ;

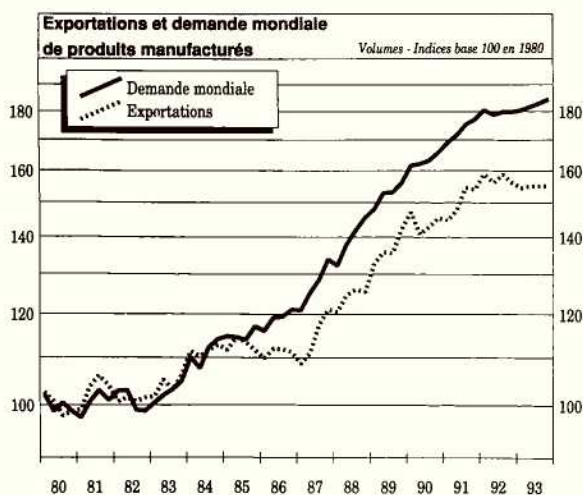
- le récent plan de soutien au BTP offre un contingent accru

de prêts bonifiés à des taux attractifs (7,7 %). De nouvelles mesures fiscales en faveur de l'investissement immobilier visent notamment à résorber les stocks d'inventus ;

- enfin, les banques ont adopté un comportement plus actif dans le domaine de l'immobilier, où d'ailleurs elles déclarent déceler un réveil de la demande. Néanmoins, la reprise attendue en cours d'année de l'investissement des ménages en logements neufs ne suffira probablement pas à hisser son évolution annuelle au-dessus de - 2,0 %.

L'investissement des ménages en gros entretien du logement devrait, pour sa part, croître de 1,0 % environ en 1993, le plan de soutien ne faisant sentir son plein effet qu'en 1994. ■

Échanges extérieurs de produits manufacturés



Alors que la demande mondiale croît légèrement en 1993, les exportations faiblissent. Ceci se traduit par des pertes de parts de marché.

En 1993, les échanges extérieurs de produits manufacturés reculeraient, en valeur comme en volume. Ces évolutions conduiraient au maintien d'un excédent commercial et s'expliqueraient en grande partie par le recul des demandes intérieure et extérieure.

(1) Ces poids sont respectivement pour les exportations de marchandises en valeur :
- pour les 11 partenaires de la CE de 63 % en 1992, de 62 % en 1988, avant l'unification allemande et de 57 % en 1979 lors du précédent retournement ;
- pour le sous-groupe Allemagne, Italie, Espagne et Belgique : 45 % en 1992, 43 % en 1988 et 41 % en 1979.

Les exportations diminuent de 1,6 %

Les exportations poursuivent, en moyenne annuelle, le recul en volume observé depuis le point haut de la mi-1992. Elles connaîtraient même un recul en valeur, contrairement à l'année 1992. La fin de l'année verrait toutefois une légère ranimation, en phase avec la demande mondiale. Nos ventes à l'étranger subissent avant tout le ralentissement de la demande mondiale. En effet, le poids de la CE dans les exportations françaises est élevé (1). Or les demandes intérieures de l'Italie, de l'Espagne et de la Belgique reculeraient sensiblement en 1993, à la suite des efforts d'ajustement de leur dette publique. En Allemagne, le recul de la demande intérieure, déjà observé en 1992, s'accroîtrait. En conséquence, la demande mondiale adressée à la France, calculée en attribuant à chaque pays son poids dans les exportations françaises, ralentit sensiblement, progressant de 1,3 % après une croissance de l'ordre de 4 % en 1992. Le contenu par produits de cette demande pourrait accentuer la faiblesse des exportations : le marché automobile européen, correspondant à des produits qui représentent près de 15 % de nos ventes à l'étranger, recule en effet de 17 % sur les cinq premiers mois de 1993 par

rapport à la même période de 1992.

A l'exportation, les pertes de compétitivité-prix sont limitées

Des effets défavorables de compétitivité-prix viennent s'ajouter à ces effets de demande, mais leur importance quantitative est moindre. En effet, les fortes baisses des prix des exportateurs français enregistrées au long de l'année 1992 atténuent sensiblement les pertes de compétitivité-prix consécutives à la crise des changes européenne ouverte en septembre. Comme de surcroît, l'évolution modérée des coûts salariaux unitaires, des consommations intermédiaires et les baisses des taux d'intérêt allègent les pressions sur les marges, de nouvelles baisses de prix sont envisagées en 1993. Ces baisses permettraient de limiter très sensiblement les pertes de compétitivité-prix à l'exportation, liées aux dévaluations en Europe. Enfin, l'appréciation du yen et du dollar jouent dans le même sens. Une estimation économétrique évaluée à environ un point le supplément de baisse d'exportations en volume induit en moyenne annuelle en 1993 par l'évolution de la compétitivité-prix (par rapport à une hypothèse de stabilité des prix et changes européens à partir de septembre 1992). Néanmoins, les conséquences des changements de parité qui ont eu lieu en Europe depuis septembre 1992 ne se réduisent pas à des gains de compétitivité-prix. En effet, leur ampleur et leur soudaineté les singularise fortement envers les acheteurs potentiels. De surcroît, l'effet de signal dû à la publicité dont les dévaluations

sont, par nature, l'objet, aurait amplifié un effet d'appel vers les produits exportés depuis l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. On retrouve d'ailleurs une forte poussée des carnets de commandes étrangers dans les enquêtes de conjoncture dans ces pays. Les biens de consommation, sont, *a priori*, les plus sensibles à ces effets, dans la mesure où l'Italie et le Royaume-Uni sont relativement bien spécialisés dans ces marchandises.

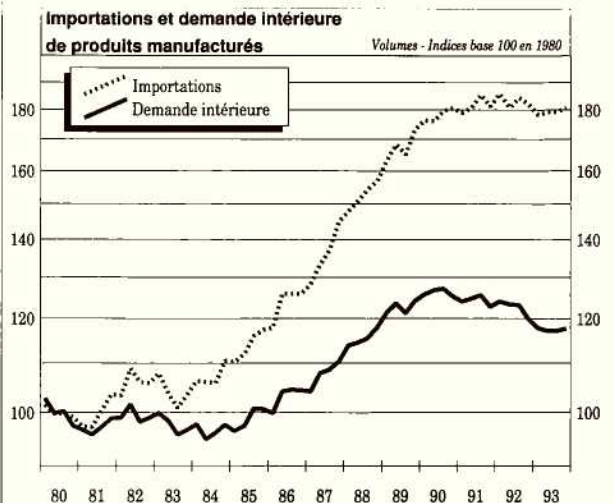
Les importations reculent moins que la demande

La vive accélération du recul de la demande intérieure en produits manufacturés (- 4,2 % après environ - 5 % en 1992 comme en 1991) se traduirait par un recul des importations en volume supérieur à 2 %, accentué en valeur par des baisses de prix. Au second semestre, en volume, alors que la demande intérieure cesserait son recul, les importations recommenceraient à progresser.

Les gains de compétitivité-prix de nos partenaires sur le

marché intérieur français devraient jouer de façon sensible, atténuant le recul des importations en moyenne annuelle. En effet, la stabilisation relative des prix de production de produits manufacturés, alors que les prix d'importation diminuent, se traduit par une détérioration de la compétitivité-prix à l'importation. Cette détérioration ralentirait néanmoins par rapport à 1992. Ainsi, le comportement observé en 1992 comme en 1991, correspondant à des marges commerciales relativement moins comprimées sur le marché intérieur qu'à l'exportation, se poursuivrait en 1993. De même, les enchaînements évoqués plus haut, concernant l'impact des dévaluations sur les ventes des pays concernés à travers un effet d'appel sur leurs produits, jouent aussi pour les importateurs français. Enfin l'appréciation du yen par rapport au franc a un moindre effet sur les prix à l'importation que sur les prix à l'exportation, dans la mesure où le poids de cette monnaie dans nos importations n'est pas aussi important que sur nos marchés à l'exportation.

Une estimation économétrique conduit à chiffrer à un peu



Le net recul de la demande intérieure se répercute partiellement sur les importations. Mais les pertes de compétitivité-prix sur le marché intérieur contribuent à accroître le taux de pénétration.

COMPÉTITIVITÉ PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Exportations									
Prix d'exportation	0,4	-0,5	-1,1	-2,5	-1,0	-0,5	-0,3	-2,6	-2,5
Prix des concurrents (1)	5,2	-0,7	-1,3	-3,8	-0,5	0,0	3,2	-2,7	-2,8
Compétitivité -prix(2)	4,8	-0,2	-0,2	-1,3	0,5	0,5	3,5	-0,1	-0,3
Importations									
Prix de production	0,2	0,2	0,1	-0,1	0,1	0,3	1,1	0,2	0,1
Prix d'importation	0,8	-0,4	-1,5	-2,2	-0,7	0,0	-0,4	-2,7	-1,9
Compétitivité -prix(3)	0,6	-0,6	-1,6	-2,1	-0,8	-0,3	-1,5	-2,9	-2,0
Termes de l'échange (4)	-0,4	-0,1	0,4	-0,3	-0,3	-0,5	0,1	0,1	-0,6

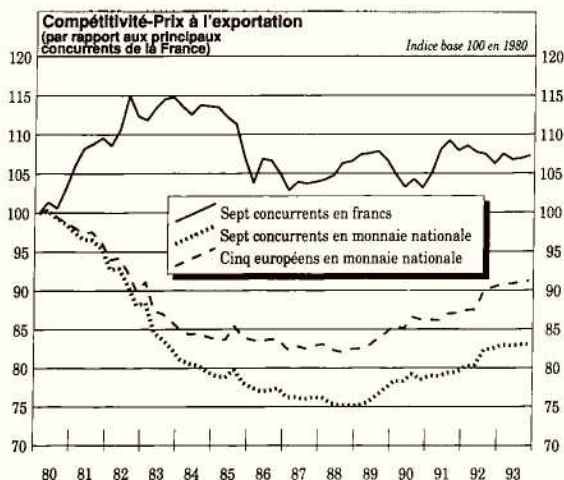
□ Prévisions.

(1) Prix d'exportation en francs des 7 principaux concurrents (estimations pour le prix des Etats-Unis à partir du second semestre 1989).

(2) Prix des concurrents sur prix d'exportation de la France.

(3) Prix d'importation sur prix de production.

(4) Prix d'exportation sur prix d'importation.



Hors effets de change, la compétitivité-prix à l'exportation s'améliore. En francs, pondérée par les exportations françaises, elle se stabilise au niveau atteint fin 1992.

moins d'un point d'importations supplémentaires en volume l'effet, en variante, des mouvements de parités de septembre (avec les mêmes hypothèses que celles évoquées pour les exportations).

Les parts de marchés diminuent

Au total, l'année 1993 se solderait par des pertes de parts de marché à l'exportation de l'ordre de 3 %, le premier semestre étant plus mauvais que le second. Dans le même temps,

la hausse du taux de pénétration du marché intérieur, avec une croissance de 2,1 %, marquerait un léger ralentissement. Cette hausse serait du même ordre de grandeur que celles observées dans les derniers retournements de conjoncture. De façon plus générale, si le recul des importations est, en volume, de l'ordre de ceux observés dans les retournements précédents depuis une vingtaine d'années (exception faite de 1975), il s'est produit de façon beaucoup plus progressive. En revanche, le rythme comme l'ampleur du recul des exportations sont du même ordre de grandeur que ceux observés dans les mêmes circonstances. ■

IMPORTATIONS ET TAUX DE PÉNÉTRATION DE PRODUITS MANUFACTURÉS

	Volume, évolution en %											
	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Importations	-0,1	1,9	0,0	-0,1	-2,4	0,6	0,4	0,4	-0,8	1,9	0,9	-2,1
Demande intérieure	-1,4	-0,1	-0,6	-1,8	-3,2	-0,1	-1,9	-2,6	-2,0	-1,5	-1,5	-4,2
Taux de pénétration (niveau moyen en %)	37,0	37,8	38,0	38,6	39,0	39,2	-	-	-	37,4	38,3	39,1

□ Prévisions

EXPORTATIONS ET DEMANDE MONDIALE DE PRODUITS MANUFACTURÉS

	Volume, évolution en %											
	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993	1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Exportations	1,4	5,5	2,1	0,0	-1,7	0,1	5,7	1,4	-0,7	4,3	4,8	-1,6
Demande mondiale	3,6	3,4	2,2	0,0	0,7	1,2	6,7	1,8	2,2	6,2	3,9	1,3
Parts de marché ⁽¹⁾	-2,2	2,1	-0,1	0,0	-2,4	-1,1	-	-	-	-1,9	0,9	-2,9

□ Prévisions.

(1) Calculées comme le rapport des exportations à la demande mondiale.

Soldes extérieurs

En 1993, l'excédent commercial de marchandises (Fab-Fab) se maintiendrait au-dessus de 30 Mds de F. Alors que l'excédent agro-alimentaire décroît de près de 10 Mds, essentiellement en lien avec la réforme de la Pac, la facture énergétique et l'excédent manufacturier s'amélioreraient, en conséquence d'une demande intérieure orientée très nettement à la baisse.

La facture énergétique s'allègerait de près de 6 Mds de F

La baisse de la demande intérieure touchant surtout les énergies importées (pétrole et charbon) et le maintien d'un bon positionnement sur les marchés extérieurs pour les énergies exportées devraient conduire à un nouvel allègement de la facture énergétique en 1993 et à une amélioration du taux de couverture en valeur.

(1) mesuré comme le rapport de la production nationale primaire à la consommation primaire.

La baisse des importations de pétrole brut et de charbon découle d'abord du retournement conjoncturel. Mais divers facteurs l'ont amplifiée au premier semestre 1993 : clémence des températures, maintien sur le marché de Rotterdam de marges de raffinage faibles conduisant à une sous-utilisation des capacités de raffinage, progression de l'activité des centrales nucléaires et surtout hydrauliques au détriment des centrales thermiques classiques utilisatrices de fioul lourd et du charbon. Au second semestre ces importations devraient demeurer à ces bas niveaux.

Le solde des raffinés devrait, quant à lui, évoluer favorablement avec un maintien des volumes à l'export et une baisse à l'import.

Parmi les énergies importées, seul le gaz naturel poursuit sa progression, notamment dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Le rythme de croissance de la consommation, supérieur à 3 % depuis quelques

années, en données corrigées, devrait toutefois s'essouffler.

L'énergie électrique devrait continuer de bénéficier d'un soutien de la demande tant intérieure qu'extérieure. Ce dynamisme contraste fortement avec l'atonie de la production d'énergies fossiles (pétrole brut, gaz naturel et charbon) pour laquelle le repli, amorcé depuis plusieurs années, se poursuit. Cette croissance devrait, de plus, permettre d'améliorer sensiblement le taux d'indépendance énergétique (1) qui pour la première fois dépasserait 50 % (contre 31 % en 1981 et 47 % en 1990).

Les prix évolueraient peu : l'érosion des cours sur les marchés mondiaux se conjugue en effet à un relèvement de la parité du dollar, notamment en comparaison avec les bas niveaux du second semestre 1992. Selon les hypothèses conventionnelles retenues, le prix en francs de la tonne de pétrole importée s'établirait à 705 F inférieur de 2,8 % à celui de l'année 1992.

La baisse du prix et des volumes importés conduirait à une diminution de 5 Mds de F de la valeur des importations alors que les exportations progresseraient de plus de 1 Md de F. Pour la deuxième année consécutive la facture

SOLDE COMMERCIAL DOUANIER (1)

	Niveaux semestriels (CVS-CJO)						Niveaux annuels (brut)		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Agriculture / IAA	21,7	22,8	26,9	26,3	22	21	44,5	53,2	43
Energie	-45,5	-48,7	-41,0	-38,5	-37	-37	-94,1	-79,5	-74
Manufacturés (2)	-25,4	-6,4	4,5	0,4	10	5	-31,8	7,0	15
Total Caf / Fab	-49,2	-32,3	-9,6	-11,8	-5	-11	-81,4	-19,3	-16
Total Fab / Fab (3)	-23,2	-6,4	16,2	15,0	21	13	-29,5	31,3	35

□ Prévisions

(1) En raison d'une différence de traitement des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables, les mouvements intra-annuels des soldes retracés par les comptes trimestriels peuvent diverger de ceux présentés par les chiffres douaniers.

(2) Y compris divers et matériel militaire.

(3) Le taux de passage des importations CAF à FAB est de 0,96 en 1991, de 0,958 en 1992 et en 1993.

énergétique s'allégerait : en deux ans, le déficit se réduirait ainsi de 20 Mds de F (2).

L'excédent agricole de la France se réduirait

L'excédent agricole de la France pourrait revenir en-deçà de 25 Mds de F en 1993, en chute de près de 9 Mds de F. La réforme de la politique agricole commune est entrée en vigueur le 1er juillet. A la suite de celle-ci, la baisse de la production agricole ralentira mécaniquement le volume des exportations de produits végétaux. Par ailleurs, les échanges avec le reste de la Communauté européenne subiront de fortes baisses de prix. Au total, les exportations et les importations, en valeur, reculeraient fortement en 1993. La dégradation de l'excédent commercial devrait être en grande partie compensée en balance courante par les versements du Feoga.

Les échanges de produits agro-alimentaires se contracteraient sensiblement, surtout en volume, en raison de la récession en France et en Europe continentale. L'excédent dégagé par ces échanges résisterait cependant assez bien, ne perdant qu'environ 1,5 Md de F par rapport à 1992.

Au total, l'excédent agricole et agro-alimentaire pourrait perdre une dizaine de milliards de francs, revenant de 53,2 Mds de F en 1992 (chiffre record) à environ 43 Mds de F en 1993 (soit un peu moins que le résultat de 1991).

L'excédent manufacturier s'accroîtrait

L'excédent en produits manufacturés observé en 1992 progresserait. Une amélioration du taux de couverture en volume correspondrait à une dégradation des termes de l'échange plus limitée. L'amélioration du taux de couverture en volume provient d'un recul très marqué de la demande intérieure française pesant sur les importations, et d'une limitation du recul des exportations par la poursuite d'un effort sur les prix. Cet effort sur les prix dégraderait néanmoins légèrement les termes de l'échange, sous l'hypothèse retenue ici d'une stabilité des prix d'importation au second semestre.

Les exportations de matériel de transport (en particulier d'automobiles) reculeraient sensiblement, alors que le nombre d'immatriculations sur le marché européen de janvier à mai 1993 est déjà inférieur de 17 % à celui observé en 1992 sur la même période.

En raison des dévaluations, la baisse des valeurs des échanges de biens intermédiaires serait plus sensible que pour les autres secteurs, malgré une légère remontée des prix internationaux en fin d'année. Notre solde commercial avec l'Italie et l'Espagne devrait se dégrader alors que celui vis-à-vis du Royaume-Uni varierait moins, en raison de l'effet stimulant de la reprise de la demande intérieure dans ce pays.

Le fort différentiel de conjoncture entre les Etats-Unis et la France favoriserait un allègement du déficit avec ce pays.

La balance des transactions courantes resterait excédentaire

En 1993, tout en demeurant excédentaire, le solde des transactions courantes devrait se rapprocher de l'équilibre après un excédent de 19 milliards de francs en 1992. Cet excédent, qui faisait suite à cinq années consécutives de déficit, a été permis par le redressement de la balance commerciale, alors que le solde des échanges de services diminuait (11,7 Mds en 1992 après 17,7 Mds en 1991 et 23,1 Mds en 1990), et que celui des transferts unilatéraux se détériorait de près de 6 Mds. Pour l'année 1993, la stabilisation de l'excédent commercial devrait se retrouver au niveau du poste des marchandises alors que les soldes des services et des transferts unilatéraux continueraient de se dégrader.

La progression du solde touristique s'interromprait

En 1992, l'excédent touristique s'est encore accru de 8 Mds à la suite d'une croissance des recettes (10,1 %) supérieure à celle des dépenses (6,0 %). En 1993, cette progression du solde touristique, ininterrompue depuis 1988, devrait s'arrêter. On pourrait même enregistrer un léger recul du solde.

En effet, plusieurs éléments jouent dans le sens d'un ralentissement de la progression des recettes. Tout d'abord, l'atonie de la consommation et, d'une manière plus générale, la mauvaise conjoncture économique de la plupart de nos partenaires touristiques, ne peut que diminuer les possibilités de croissance de nos recettes. En

(2) Ces prévisions reposent sur une hypothèse conventionnelle de dollar à 5,50 FF. En variante, 0,20 FF supplémentaires sur cette parité induisent 1,8 Md de F d'alourdissement de la facture énergétique sur un semestre.

BALANCE DES TRANSACTIONS COURANTES

	Soldes bruts en milliards de francs								
	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1991		1992		1993		1991	1992	1993
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
MARCHANDISES (1)	-35,0	-14,7	7,9	6,9	11,0	4,0	-49,7	14,8	15,0
SERVICES	1,4	16,3	-0,1	11,8	-0,5	6,0	17,7	11,7	5,5
- Liés aux échanges extérieurs	-8,9	-4,3	-7,5	-7,8	-8,5	-8,0	-13,2	-15,3	-16,5
- Liés aux échanges de technologie	10,2	8,7	9,3	9,7	10,5	9,5	18,9	19,0	20,0
- Revenus	-15,8	-12,7	-29,0	-14,8	-26,0	-22,0	-28,5	-43,8	-48,0
- Voyages	22,8	28,2	28,7	30,3	27,5	30,5	51,0	59,0	58,0
- Divers + opérations gouvernementales	-6,9	-3,6	-1,6	-5,6	-4,0	-4,0	-10,5	-7,2	-8,0
AUTRES BIENS ET SERVICES	19,8	20,4	20,6	19,6	20,5	20,5	40,2	40,2	41,0
TRANSFERTS UNILATERAUX	-18,5	-23,1	-26,7	-20,5	-26,0	-30,0	-41,6	-47,2	-56,0
TRANSACTIONS COURANTES	-32,3	-1,1	1,7	17,8	5,0	0,5	-33,4	19,5	5,5

(1) Ce concept diffère du solde douanier, car il intègre les échanges réalisés par les DOM-TOM et ne prend pas en compte les échanges sans paiement et sans transfert de propriété. Ce poste comprend le négoce international.
Sources : 1991 et 1992 chiffres définitifs Banque de France, 1993 estimations INSEE

outre, l'appréciation du franc depuis la fin du troisième trimestre 1992 vis-à-vis de l'Espagne et de l'Italie permet à ces pays de récupérer de la compétitivité-prix. Ils deviennent ainsi relativement plus attractifs que la France, non seulement pour l'ensemble des touristes étrangers, mais aussi pour leurs propres résidents qui représentaient jusqu'alors une part croissante des recettes touristiques françaises. *A contrario*, l'appréciation du dollar et du yen sur le début de l'année permet d'envisager un accroissement des recettes en provenance des pays hors Europe. Enfin, l'année 1993 ne comportera pas d'événements exceptionnels susceptibles d'attirer un afflux supplémentaire de touristes tels que les jeux olympiques d'Albertville de février 1992.

La croissance des dépenses des français à l'étranger, faible depuis le début de la décennie 1990, ne devrait pas progresser sensiblement, malgré un attrait plus fort de l'Italie et de l'Espagne en raison de leurs

gains de compétitivité-prix. Les premiers résultats disponibles sur 1993, ainsi que ceux de la fin 1992, paraissent confirmer cette évolution qui peut s'expliquer par la faiblesse de la consommation des ménages français due au fléchissement de leur pouvoir d'achat.

Nouvelle détérioration du solde des revenus de capitaux

Le solde des revenus de capitaux s'est à nouveau nettement dégradé en 1992 (- 41 Mds après - 28,6 Mds en 1991 et - 16,1 Mds en 1990). En 1993, la dégradation devrait continuer mais à un rythme plus ralenti.

La détérioration du solde des revenus de capitaux, enregistrée depuis 1990, provient de deux phénomènes qui jouent dans le même sens : un plus fort accroissement des entrées de capitaux que des sorties, associé

à une meilleure rémunération apparente des capitaux étrangers en France que des capitaux français à l'étranger. Les fortes entrées de capitaux étrangers, notamment sous forme d'investissements de portefeuille, sont la contrepartie de l'accroissement du besoin de financement élargi de la France à la suite de l'accumulation des déficits courants successifs depuis 1987, de la vigoureuse croissance des investissements directs français à l'étranger (20 Mds en 1985, 148 Mds en 1990), ainsi que, dans une moindre mesure, de l'essor des prêts à l'étranger. Ces entrées de capitaux étrangers sous forme d'investissements de portefeuille ont bénéficié d'une rémunération basée sur les taux du marché qui étaient particulièrement élevés sur les titres en francs au cours des dernières années. Parallèlement, les investissements directs à l'étranger ainsi que les prêts à l'étranger n'entraînaient que de faibles rapatriements de revenus.

Plusieurs éléments jouent dans le sens d'un arrêt de cette

dégradation. Tout d'abord, l'apparition d'un excédent commercial et courant en 1992 ainsi que la diminution du solde net des investissements directs, constatée en 1991 et 1992, devraient atténuer le besoin de financement extérieur. En outre, la diminution de l'écart des taux d'intérêt à court terme entre l'Europe et les Etats-Unis pourrait contribuer à une meilleure rentabilité des capitaux placés à l'étranger (notamment des créances des secteurs publics et bancaires fréquemment libellées en dollars) et à une moindre progression des versements d'intérêt sur les engagements étrangers souscrits en France (principalement en francs). Enfin, une reprise de l'activité aux Etats-Unis peut laisser envisager un accroissement de la rentabilité des investissements directs français dans ce pays.

Toutefois, l'évolution des revenus du capital en 1993 est largement tributaire des flux de capitaux enregistrés en 1992. Or, malgré l'excédent commercial extérieur, l'année 1992 aura été marquée par des entrées de capitaux étrangers très fortes et concentrées sur les valeurs du

Trésor (entrées nettes de 177,6 Mds en 1992 après 41,7 Mds en 1991). Cet accroissement est évidemment lié à la croissance du déficit budgétaire. Il explique la croissance prévue du déficit des revenus de capitaux pour l'année 1993.

L'excédent des échanges de services se contracterait à nouveau

Les deux principaux soldes des services se dégradant (tourisme et revenus), le solde global des services se contracterait pour la quatrième année consécutive. Le déficit des transports aériens pourrait s'alourdir légèrement en raison des difficultés d'Air France dans un contexte de faiblesse de la demande (notamment de voyages d'affaires) et de guerre des tarifs aériens. Celui des transports maritimes devrait également légèrement s'accroître. L'excédent des services liés aux échanges de technologies s'est amélioré en 1991 et en 1992. Les résultats disponibles pour 1993 laissent présager une

légère progression en 1993. Enfin, le solde des services divers se dégrade en début d'année.

Le déficit des transferts unilatéraux s'accroîtrait légèrement

En 1992, le déficit des transferts unilatéraux s'est établi à 47,1 Mds après 41,4 Mds en 1991 (le déficit de cette dernière année incluant le versement exceptionnel d'environ 10 Mds reçu par la France au titre de sa participation au conflit du Golfe). Le résultat de 1992 a été acquis à la suite de la modération de la contribution nette de la France aux Communautés Européennes. En 1993, cette contribution nette devrait se détériorer légèrement en raison de la croissance des versements bruts de l'Etat au budget de la Communauté (de l'ordre de 83 Mds après 77 Mds en 1992). Toutefois, cette dégradation serait atténuée par un accroissement des versements au titre du Feoga, notamment sous forme d'aides directes. ■



Annexes

Prévisions réalisations

	<i>Evolutions en % ou unités indiquées</i>				
	Second semestre 1992		Premier semestre 1993		MI-92 à mi-93
	décembre 1992	juillet 1993	décembre 1992	juillet 1993	Variations des estimations
Dollar : cours en francs (MS)	5,1	5,1	5,4	5,5	
Pétrole : prix du baril importé en dollars (MS).....	19,3	19,1	19,0	17,4	
Demande mondiale adressée à la France (MS)	1,3	0,0	1,8	0,7	-2,4
Biens et services marchands					
PIB.....	0,3	-0,5	0,4	-0,9	-2,1
Importations	1,9	2,2	1,0	-8,7	-9,4
Consommation des ménages.....	1,4	1,5	0,9	-0,5	-1,3
FBCF totale	-1,7	-1,1	-0,6	-2,6	-1,4
dont : SQS-EI	-2,2	-2,3	-1,2	-3,4	-2,3
Exportations	0,7	0,1	1,7	-7,6	-9,9
Variations de stocks (Mds F80)	12,6	-0,5	7,8	-4,9	-25,8
Variations de variations de stocks (Mds F80).....	0,9	-9,4	-4,8	-4,4	-9,9
Demande intérieure totale	0,7	0,2	0,2	-1,3	-2,0
Produits manufacturés					
Production	-0,4	-3,0	-0,0	-2,0	-4,6
Importations	1,6	0,6	1,0	-10,0	-12,0
Consommation	1,4	1,1	0,7	-1,9	-2,9
dont : consommation de biens durables.....	2,8	2,2	-0,5	-6,8	-6,9
FBCF totale	-1,8	-2,1	-1,1	-3,9	-3,1
Exportations	1,0	0,0	1,9	-10,2	-13,1
Variations de stocks (Mds F80)	2,1	-5,5	-1,0	-11,0	-17,6
Variations de variations de stocks (Mds F80).....	2,5	-5,3	-3,1	-5,5	-10,2
Demande intérieure.....	0,0	-2,1	-2,0	-2,0	-2,1
Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)	0,2	0,2	0,5	0,1	-0,4
Prix de production (produits manufacturés)	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0
Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm).....	0,8	0,7	1,3	1,0	-0,4
Prix de détail (GSm).....	0,9	1,2	1,7	1,6	0,2
Prix de détail hors énergie (GSm).....	1,0	1,6	1,7	1,1	0,0
Taux de salaire horaire ouvrier	1,5	1,6	2,0	1,1	-0,8
Emplois salariés SMNA	-0,2	-0,6	-0,2	-0,9	-1,1
Pouvoir d'achat du RDB.....	1,3	1,4	0,7	-0,5	-1,1
Taux d'épargne (MS)	12,7	12,7	12,6	13,0	
Variations du taux d'épargne (points)	0,2	-0,1	-0,1	0,3	0,1
Soldes douaniers (Milliards de francs)					
Agro-alimentaire CAF / FAB	25,0	26,3	25,0	22,0	-7,0
Energie CAF / FAB	-40,0	-38,5	-44,0	-37,0	9,0
Manufacturés CAF / FAB.....	4,0	0,4	10,0	10,0	-3,6
Ensemble FAB / FAB.....	12,0	15,0	15,0	21,0	9,0

La plupart des chiffres sont des glissements semestriels-trimestriels sauf GSm (glissement semestriel mensuel), MS(moyenne semestrielle).
Juillet-décembre, en points ou en unités indiquées.

La Note de juillet présente une prévision pour l'année 1993 toute entière. Elle inclut aussi une révision du profil de l'année 1992 en termes de comptes trimestriels. On trouvera ci-contre les principaux chiffres publiés dans la Note de décembre 1992 et dans la présente note: ceux relatifs au second semestre de 1992, qui est maintenant connu, et ceux relatifs au premier semestre 1993, qui ne l'est encore que très incomplètement. Ces chiffres sont des glissements semestriels de données trimestrielles, sauf mention contraire. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les glissements sont beaucoup plus sensibles que les moyennes aux aléas et écarts de prévision.

Dans ce tableau de révision, la comparaison de la première et de la deuxième colonne indique l'erreur de prévision commise en décembre 1992 sur le second semestre de 1992 tandis que la comparaison entre la troisième et la quatrième colonne permet de suivre les modifications des prévisions relatives au premier semestre de 1993 entre les Notes de décembre 1992 et de juillet 1993.

Dans une cinquième colonne, figure, pour la période d'un an s'étendant de la mi-1992 à la mi-1993, la

différence entre les chiffres de la Note actuelle (somme des colonnes 2 et 4) et ceux de la Note de décembre (somme des colonnes 1 et 3). Cette dernière colonne traduit ainsi l'écart entre la vision qu'on se fait à présent de cette période et celle qu'on se faisait il y a six mois.

La prévision de décembre surestimait assez fortement la croissance, tant en biens et services marchands qu'en produits manufacturés. Ceci est en particulier dû à une sous-estimation de la crise que connaît aujourd'hui l'Europe continentale et en particulier l'Allemagne. La forte révision à la baisse de la demande mondiale adressée à la France témoigne de l'ampleur de cette récession. Mais la demande intérieure a été elle aussi revue en baisse à la suite du fléchissement de l'activité observé en France. Tous les agrégats sont concernés par cette révision à des degrés divers.

Les prévisions de coûts pour les produits manufacturés sont sensiblement révisées, traduisant les efforts des entreprises pour maintenir leur rentabilité. Les ajustements sur les salaires et l'emploi se répercutent en particulier sur le RDB des ménages fortement révisé à la baisse au premier semestre 1993.

